

1^{ère} réunion du groupe de travail 1 : "Mobiliser plus et durablement la forêt "

09-09-15 / 14h15

Sommaire

Sommaire	1
Participants.....	1
Cap filière 2015-2018	1
Chiffres clés : voir présentation	2
Enjeux :	2
Objectifs 2018 :	2
Stratégie : voir présentation	2
Financements : voir présentation	3
Appel à manifestation de l'ADEME : AMI DYNAMIC.....	3
Appel à projet 2015 de la DRAAF	3
Actions 2016 du CAP filière forêt-bois	4
éMobois et la charte des transports :	4
Structurer des filières bois très locales	4
Les feuillus dans la construction bois.....	4
Les trophées de la forêt et de l'arbre.....	5
Conclusion :	5

Participants

Personnes présentes :

- Pierre-Louis CAZAUX, ADEME
- Marian HANZEL, CG 37
- Magali LAMBERT, CRPF-Arbocentre
- Marion MAUDEMAIN, ALE 37
- Xavier PESME, CRPF
- Eric DE LA ROCHERE, Arbocentre
- Aymeric DE ROMANS, Kronofrance
- Olivier SILBERBERG, Arbocentre

Personnes excusées :

- Yves BACHEVILLIER, CA41 + Gedef Loiret-Sologne + GDF 41
- Patrick BECHON, URCB + CBB
- Inès DE CHASSEVAL, Agefor
- Didier DESHURAUD, Unisylva
- Jean-Christophe LETIERCE, 2B Energie
- Philippe MONTALBOT, CPM Séchage
- Marc NOUVEAU, ONF
- Didier POLANOWSKI, CFA Bellegarde + EPLEFPA du Loiret
- Didier ROBERT-BABY, EFF (anciennement CNIEFEB)
- Mamadou SOW, ETF

Cap filière 2015-2018

Le CAP filière 2015-2018 a été **signé** avec la région Centre-Val de Loire le **19 juin 2015** à Bracieux.



Groupe de travail 1 : Mobiliser plus et durablement la forêt
Réunion n°1 : 09/09/15



Vous trouverez en pièce jointe le PowerPoint de présentation.

Chiffres clés : voir présentation

Enjeux :

- Développer la production forestière : voir présentation
 - Améliorer la compétitivité de la transformation : voir présentation
 - Adapter l'offre pour mieux répondre à la demande : voir présentation
- En ce qui concerne les chaufferies, bien que seules les grosses chaufferies fassent l'objet de l'appel à projet CRE de l'ADEME, les petites et moyennes chaufferies seront fortement soutenues par Arbocentre pour pouvoir développer les circuits courts.
- 2015 a été une année difficile pour la construction bois.
- Animer et piloter la filière

Objectifs 2018 :

- +3.500 ha/an de forêt renouvelée : On a une forêt bien équilibrée = environ 10.000ha/an de renouvellement. Ces chiffres sont une approximation et sont très difficiles à avoir. Une demande du groupe est de trouver un moyen d'avoir **une connaissance plus fine des données forestières** (renouvellement en particulier) qui nous aident entre autre à **définir les secteurs prioritaires**.
- Récolte : +400.000 m³ soit 2.500.000 m³/an récoltés en 2018 en BO et BI
On a une marge de progrès par rapport à l'accroissement théorique en forêt qui est de 6 millions de m³/an
- Volume scié : + 30.000 m³ soit 180.000 m³/an en 2018
- Logement bois : doubler le nombre d'ici 2018 : passer de 600 à 1200
- + 1.000 emplois dans la filière

Les objectifs sont chiffrés pour avoir des **objectifs concrets à réaliser**. Ils sont **ambitieux** mais **réalisables**.

Stratégie : voir présentation

4 axes stratégiques :

- Soutien des scieries : l'aide est passée de 15 à 30%
 - Problème sur le financement des visites conseils : La région ne les financera plus qu'à 50% au lieu de 80%. Le CRPF a proposé un financement conjoint entre la région et l'ADEME (via AMI DYNAMIC) qui a été refusé par la région. Un appel à candidatures sera donc lancé pour les réaliser. Le CRPF ne pourra pas y répondre car il n'a pas les moyens d'en autofinancer 50%. Or, l'ensemble de la filière a demandé que ce soit un **organisme neutre** qui les réalise (CRPF, chambres d'agriculture, groupements de développement...).
- Si un financement additionnel du feader est possible, c'est **compliqué** à prendre en compte pour une petite entité car les paiements se font tard donc il faut avoir les fonds en attendant.



Il faut réunir les **gestionnaires** pour voir ce que l'on peut faire. Les propriétaires qui bénéficient des visites sont potentiellement des futurs clients des gestionnaires, ces derniers pourraient peut-être participer au financement.

Beaucoup de solutions peuvent être proposées mais elles sont toutes à discuter avec les gestionnaires.

Arbocentre souhaite un compte-rendu des visites conseils avec un taux de satisfaction. Est-ce possible de faire payer au propriétaire 50-100€/visite ?

→ Desserte forestière : Si en 2017 il reste des fonds et que nous avons utilisé la totalité de l'enveloppe sur la desserte, la région pense pouvoir **augmenter cette dernière**.

Pour les propriétaires, le problème est que l'aide est de minimum 20.000€ donc 40.000€ de dépenses. Pour palier à ça, des **projets groupés** peuvent être présentés. Il faut orienter les propriétaires vers des gestionnaires pour que ces derniers puissent grouper leurs projets de desserte avec d'autres (voir paragraphe "Appel à projet 2015 de la DRAAF"). En octobre, il y aura un **2^{ème} appel à projets**.

Financements : voir présentation

Le groupe de travail doit donner les **priorités de la filière** sur le thème : mobiliser plus et durablement la forêt, et il doit **suivre** les actions menées.

Il y a une **cohérence générale** dans le CAP filière et ce dernier reflète bien les **besoins** de la partie amont.

Appel à manifestation de l'ADEME : AMI DYNAMIC

3 projets ont été retenus en région Centre. La réponse nationale sera le 30 septembre, on espère avoir au moins 2 projet financé.

Appel à projet 2015 de la DRAAF

Point sur l'appel à projets lancé par la DRAAF cet été (dépôt des dossiers jusqu'au 11 septembre 2015) :

- Le groupe demande au CRPF de faire une demande pour des **schémas de dessertes** (environ 40.000 € de demande pour 55.000 € de dépenses)
- Animation des schémas de desserte non prioritaires car les techniciens de CRPF le font déjà.
- Elargissement des chemins : peu de demandes
- Il faut organiser les **pré-projets** et les **centraliser** pour être très **réactifs** lors d'un lancement d'appel à projets. Reprendre les critères d'attribution + classer les projets assez importants pour être présentés seuls et ceux qui doivent être groupés.



Actions 2016 du CAP filière forêt-bois

Pour 2016, la région et la Draaf lanceront normalement un appel à projets en octobre 2015 avec un dépôt pour décembre 2015. Propositions du groupe de travail :

éMobois et la charte des transports :

Présenter ce projet aux entreprises de la région a été une demande ce groupe de travail en 2012.

Les différentes présentations **n'ont pas séduit les entreprises régionales**, or les rapports des autres compagnies qui ont testé cet outil montrent un **allègement administratif de 20%** : <http://www.leboisinternational.com/alsace-lorraine-emobois-est-operationnel/>.

Pour remotiver les entreprises régionales, il faut avant tout toucher les **transporteurs**. Une réunion avec les régionaux et Transports Rochatte, le transporteur principal du projet pilote pourrait être organisée.

En région Centre, les transporteurs sont des artisans, le plus gros doit avoir 5 camions. Il faut mettre les bonnes personnes autour de la table et bien être sûr que ce système ne fera pas perdre de temps.

Un autre sujet en rapport avec éMobois était la gestion des fonds de piles de bois en forêt. Il faut faire une enquête auprès des exploitants et transporteurs pour connaître **leurs besoins en termes de gestion et d'organisation des coupes**.

En région Centre, nous nous sommes plutôt attardés sur la charte des transports de bois ronds car les problèmes de circulation sur la voirie ont été identifiés comme un point de blocage important. Cette charte a été améliorée et envoyée à toutes les mairies de la région. Elle est largement diffusée aux exploitants, propriétaires et transporteurs. Vous pouvez voir l'avancée des engagements à cette adresse :

<http://www.arbocentre.asso.fr/foret/transports-de-bois-ronds.html>

Structurer des filières bois très locales

Quels **outils** sont à disposition des maires (ou autres porteurs de projets) pour **structurer une filière bois très locale** ? C'est la question que posent les communautés de communes à Marion Maudemain, chargée de mission bois énergie à l'ALE 37.

Elle nous donne un exemple de filière bois très locale : Dans le pays Lochois, des agriculteurs font un séchage combiné de foin et de plaquettes forestières. Ces dernières sont revendues aux mairies locales pour des petites chaufferies.

Quelles aides pour les petites chaufferies qui ne rentrent pas dans les projets CRE ou l'appel à projets AMI DYNAMIC ?

Les feuillus dans la construction bois

Beaucoup de feuillus en région Centre : quid de l'utilisation et des normes en construction ?

Les feuillus posent des problèmes de poids et de dureté, bien que des solutions existent (préfabrication en atelier, différents réglages du matériel...).

Les feuillus sont plus chers à la vente que les résineux.

Le lamellé-collé feuillu existe, fonctionne bien et est qualifié.

Les différents clones de peuplier ont tous été qualifiés.



Groupe de travail 1 : Mobiliser plus et durablement la forêt
Réunion n°1 : 09/09/15



Le FCBA travaille beaucoup sur l'utilisation du chêne en construction.
C'est une vraie volonté nationale que de valoriser les feuillus en construction.

Les trophées de la forêt et de l'arbre

Prendre exemple sur ceux de Fibois 04-05 : <http://www.fibois04-05.com/2015/actualite-diverse/>.

Les thématiques en région Centre pourraient être : production sylvicole, compatibilité entre sylviculture (et exploitation) et chasse, prévention incendies, biodiversité, adaptation au changement climatique...

Ca donnerait un **catalogue de bons exemples** et permettrait de faire connaître ces bonnes pratiques.

La restitution pourrait se faire lors d'assises (ou congrès) de la filière avec des conférences sur ces sujets et des prix remis par la région, la draaf, l'ADEME, les conseils généraux... L'objectif de la remise de prix serait d'**illustrer une politique** et **mettre en avant des bonnes pratiques**.

Remarques du groupe :

Des restitutions départementales peuvent-elles être faites ?

Il faut penser dès le départ à l'évaluation qui va être faite.

Quel public supplémentaire va-t-on toucher ?

Ca encourage ceux qui font des efforts en forêt.

On pourrait faire des petites vidéos des vainqueurs et de leurs initiatives.

Que vat-t-on en retirer ? Qu'est-ce que les propriétaires vont en retirer ?

Il y a une grande différence entre notre forêt et celle de PACA qui est beaucoup plus ouverte au public.

Les propriétaires ont peut-être envie de partager leur passion avec tout le monde.

Il faut faire un **pré-projet** puis former un **petit groupe de travail** (avec au moins un syndicat de propriétaires forestiers représenté) pour voir si on dépose le projet.

Conclusion :

Les groupes de travail :

2012 - 1^{ère} phase: Brainstorming

2013-2014 - 2^{ème} phase : recentrage et chiffrage des projets

2015-2016 - 3^{ème} phase : on a un cadre, il faut suivre les actions, atteindre les objectifs et analyser l'évolution des besoins.



Groupe de travail 1 : Mobiliser plus et durablement la forêt
Réunion n°1 : 09/09/15

